

ATTESTATION – TAUX RÉDUIT DE TVA SUR TRAVAUX

☒ L'administration fiscale publie son propre formulaire d'attestation sur impots.gouv.fr, et c'est celui-là qui fait référence. Ce modèle en reprend les rubriques pour préparer l'échange avec votre client ; vérifiez la version officielle en vigueur avant de le faire signer.

Attestation à faire remplir et signer par le CLIENT, et à conserver par l'entreprise à l'appui de sa facture.

Le client soussigné

Nom et prénom :

Adresse :

Qualité : Propriétaire · Locataire · Occupant · Syndic · Autre

Adresse du local objet des travaux :

Nature du local : Maison individuelle · Appartement · Immeuble collectif

Affectation : Habitation exclusive · Habitation et usage professionnel

Le local est achevé depuis plus de deux ans : Oui · Non

Nature des travaux réalisés

Travaux	Taux demandé	Observations
Travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement ou d'entretien	10 %	
Travaux d'amélioration de la qualité énergétique, et travaux induits	5,5 %	

Entreprise réalisant les travaux

Dénomination :

SIREN :

Adresse :

Devis ou facture de référence :

Le client atteste de l'exactitude des informations portées ci-dessus. Il est informé que l'inexactitude de cette attestation peut entraîner sa responsabilité et le rappel du complément de taxe.

L'entreprise conserve la présente attestation à l'appui de sa comptabilité, pour la durée applicable aux pièces justificatives.

Fait à :

Le :

Signature du client :

Sans cette attestation, c'est l'ENTREPRISE qui supporte le rappel de TVA en cas de contrôle, et non le client qui a bénéficié du taux réduit.